



# Offre de formations

TOUTES LES FORMATIONS CLÉS EN MAIN

**BRANCHE ATELIERS  
ET CHANTIERS D'INSERTION**

2026

# FORMATIONS CLÉS EN MAIN\* 2026

Les partenaires sociaux de la branche des Ateliers et Chantiers d'Insertion, avec l'accompagnement d'Uniformation ont souhaité proposer un catalogue de formations à l'ensemble des salariés relevant du champ de la Branche professionnelle ainsi qu'aux dirigeants bénévoles (ces derniers devront alors représenter moins de 20% des participants à chaque session de formations). Ces formations sont financées directement par la Branche.

L'année 2026 représente la première année de mise en place de ce catalogue : les partenaires sociaux espèrent qu'elle sera une réussite ce qui permettra au cours des prochaines années d'étoffer l'offre ! Nous vous invitons à prendre connaissance des dates de sessions en scannant le QR code associé à la formation.

\* Les prestataires retenus pour ce catalogue s'engagent à appliquer les protocoles sanitaires en vigueur. Les dates des formations sont actualisées sur le site : [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)

## COMMENT VOUS INSCRIRE ?

### A COMMENT CONSULTER L'OFFRE ?

Uniformation.fr > entreprise > formation  
> rubrique offres de formation clés en mains



Vous pouvez trouver votre formation grâce à un moteur de recherche en sélectionnant :

- la date souhaitée
- la région
- votre branche professionnelle HLA
- le thème de la formation
- les publics ciblés



### B CHOISISSEZ UNE OFFRE

Pour les informations avec inscription auprès d'Uniformation, cliquez sur : **"je m'inscris à une session"**. Cette opération vous permet d'accéder directement au module d'inscription sur votre espace privé.

Pour les formations auprès de l'organisme de formation : remplissez le formulaire qui vous sera proposé.

### C IDENTIFIEZ-VOUS

Vous êtes dirigé(e) vers votre espace privé

Munissez-vous de votre n°Icom (n° adhérent Uniformation) et de votre code confidentiel que vous pouvez obtenir en ligne.



Pour vous inscrire  
Scannez-moi !

# MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

## ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les formations de ce catalogue sont accessibles aux Entreprises appliquant la CCN ACI et versant leur contribution conventionnelle à Uniformation.

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié d'une ACI à jour de sa contribution conventionnelle. Certaines thématiques sont par ailleurs plus particulièrement accessibles aux mandataires/dirigeants des ACI.

## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

**Uniformation prend en charge :**

- Le coût pédagogique des formations et les repas du midi pris en collectif (dans le cas d'action en présentiel) ;
- Les frais annexes (repas, hébergement, déplacement) dans la limite des plafonds fixés par Uniformation.

**Les rémunérations ne sont pas prises en charge.**

## RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Uniformation règle directement à l'organisme de formation les frais pédagogiques et les repas collectifs du midi.

Le règlement des frais annexes des stagiaires pris en charge par l'employeur s'effectuera à partir de la demande de remboursement jointe à la confirmation d'inscription. La demande de remboursement est à retourner dans les 15 jours suivant la formation.

## CONDITIONS D'ADMISSION

À chaque session correspond un nombre de places défini. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des demandes sans limite par adhérent.

Lorsque le nombre maximum d'inscrits a été atteint, les inscriptions suivantes se font sur liste d'attente. Ces stagiaires seront contactés en cas de désistement, ou pour un éventuel dédoublement de la session.

## CALENDRIER

Les sessions se dérouleront à partir de février 2026.

## DÉLOCALISATION D'UNE ACTION DU CATALOGUE ACI

Une action du catalogue ACI dispensée en présentiel vous intéresse, mais elle ne se déroule pas dans votre région ? Vous avez la capacité d'accueillir cette action collective dans vos propres locaux ?

Prenez rapidement contact avec les équipes du Pôle Actions collectives sur [formationscollectives@uniformation.fr](mailto:formationscollectives@uniformation.fr) pour connaître les modalités de mise en place de cette formation dans vos locaux.

**Attention !** Les délocalisations sont conditionnées à l'ouverture des inscriptions à d'autres ACI ; et ne seront possibles que dans la limite des fonds disponibles.

## INSCRIPTION

L'inscription en ligne sur [uniformation.fr](http://uniformation.fr) vous est proposée pour un traitement sécurisé et plus rapide. Les inscriptions sont gérées nationalement.

Pour toute saisie en ligne, vous devez vous munir de votre n°lcom et de votre code confidentiel. Celui-ci peut s'obtenir en ligne.

Un courrier d'accord (convocation) ou de refus (en cas de session annulée ou complète) vous parviendra entre 3 et 4 semaines avant le début de la formation. Il vous sera envoyé à l'adresse email enregistrée au moment de l'inscription.

Tout désistement, après réception de la convocation, doit impérativement être signalé au Pôle Actions Collectives, par mail.

Toute absence, non justifiée, pourra entraîner la perte du droit d'accès pour les prochaines formations.

**Pour toutes informations sur votre inscription, merci d'écrire à :**

[formationscollectives@uniformation.fr](mailto:formationscollectives@uniformation.fr) en précisant en objet du mail "Catalogue ACI + intitulé / date de la session".

**L'équipe du Pôle Actions Collectives est à votre disposition.**

## COMMENT ANNULER VOTRE INSCRIPTION ?

**Vous souhaitez annuler l'inscription d'un salarié ?**

Revenez à cette étape

**Uniformation.fr > entreprise > formation > rubrique offres de formation clés en main**

Ceci sera possible jusqu'à la date limite d'inscription.



# INDEX DES FORMATIONS 2026

INTITULÉS	NOMBRE DE JOURS	N° PAGE
<a href="#">1. Connaissance de l'IAE (métropole et DROMS)</a>	1,5	5
<a href="#">2. Gestion des conflits-communication non violente en ACI</a>	2,5	6
<a href="#">3. Transition écologique et RSE en ACI</a>	2	7
<a href="#">4. Lutte contre le harcèlement moral et sexuel en ACI</a>	2	8
<a href="#">5. Lutte contre le harcèlement moral et sexuel en ACI (dirigeant)</a>	1	9
<a href="#">6. Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations en ateliers et chantiers d'insertion</a>	2	10

# 1. CONNAISSANCE DE L'IAE

**NOUVEAU**



**DISTANCIEL** : 1 session

**Public** : Salarié(e) permanents d'un ACI et dirigeants bénévoles l'ensemble des participants

**Durée** : 3 demi-journées soit 10h30

**Lieux** :

- À DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[uniformalion.fr](http://uniformalion.fr)

## CONTEXTE

L'insertion par l'activité économique (IAE) constitue un levier essentiel des politiques de lutte contre l'exclusion et le chômage de longue durée. Elle permet à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel et d'une activité salariée encadrée, favorisant ainsi leur insertion durable sur le marché du travail.

Cette formation permet de situer l'IAE dans son histoire et son organisation, d'en comprendre la gouvernance, les réformes récentes et les dynamiques de professionnalisation du secteur. Les participants découvriront la diversité des SIAE, les publics accompagnés et les parcours d'insertion proposés, en mettant en lumière le rôle central des Ateliers et Chantiers d'Insertion dans ces parcours.

La formation adopte une approche transversale et prospective. Elle vise à approfondir la compréhension des missions spécifiques des ACI et de leurs partenaires, à analyser le rôle des réseaux de l'IAE et à identifier les enjeux actuels et futurs du secteur. Cette formation permettra aux participants de mieux appréhender les équilibres économiques, sociaux et partenariaux qui conditionnent l'action des SIAE et d'inscrire leur pratique professionnelle dans une vision globale et évolutive de l'IAE.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation Chantier École formation.

## OBJECTIFS

- ✓ Déterminer les objectifs et résultats attendus de l'IAE
- ✓ Distinguer les différents types de SIAE avec un focus ACI
- ✓ Situer les SIAE/ACI dans leur environnement partenarial
- ✓ Identifier les enjeux économiques et sociaux liés aux missions des SIAE

## CONTENU

### Le contexte d'émergence de l'IAE

- ✓ Le pilotage de l'IAE et les différentes instances de concertation
- ✓ Les réformes structurantes et leurs impacts sur les pratiques des professionnels
- ✓ La professionnalisation du secteur

### La diversité dans un cadre commun

- ✓ Les différents types de structures et leurs spécificités
- ✓ Les publics accueillis
- ✓ Les étapes du parcours d'insertion
- ✓ La branche professionnelle des ACI, les partenaires et réseaux de l'IAE

### Se projeter dans l'IAE

- ✓ Les étapes d'un projet IAE
- ✓ Les missions de la branche professionnelle des ACI, des réseaux et partenaires de l'IAE
- ✓ Les enjeux de l'IAE aujourd'hui et pour demain

## 2. GESTION DES CONFLITS - COMMUNICATION NON VIOLENTE EN ACI

**NOUVEAU**



**PRESENTIEL** : 1 session

**DISTANCIEL** : 1 session

---

**Public** : Salarié(e) permanents d'un ACI et dirigeants bénévoles l'ensemble des participants

**Durée** : 2 journées en discontinu + intersession avec demi-journée soit 17h30

**Lieux** :

- LILLE
- MARSEILLE
- NANTES
- A DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[uniformalion.fr](http://uniformalion.fr)

### CONTEXTE

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels des Ateliers et Chantiers d'Insertion de mieux comprendre les mécanismes du conflit et d'en repérer les facteurs déclencheurs. Elle propose des repères concrets pour anticiper les situations à risque et intervenir de façon adaptée, tout en préservant la relation et le cadre de travail.

En s'appuyant sur les principes de la communication non violente et de l'assertivité, la formation vise à développer des postures et des outils opérationnels pour désamorcer les tensions, choisir des stratégies de résolution de conflits adaptées à chaque situation et agir avec professionnalisme. Elle contribue ainsi à renforcer la qualité des relations au sein des équipes et à sécuriser les pratiques dans un contexte d'accompagnement exigeant.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation Cali et Gali.

### OBJECTIFS

- ✓ Identifier les situations de conflits, d'agressivité et de violence et leurs causes principales
- ✓ Identifier les « facteurs déclencheurs »
- ✓ Identifier et anticiper les situations « à risques »
- ✓ Faire face à ces situations
- ✓ Choisir et mettre en place une stratégie de résolution de conflits la plus adaptée à chaque situation
- ✓ Adopter la bonne attitude et agir avec professionnalisme (assertivité)

### CONTENU

- ✓ Apports conceptuels sur la violence
- ✓ Techniques de prévention
- ✓ Sensibilisation liée aux difficultés liées à la mixité sociale
- ✓ Techniques de désamorçage
- ✓ Techniques de réactions

### 3. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RSE EN ACI

**NOUVEAU**



**PRÉSENTIEL** : 1 session

**DISTANCIEL** : 1 session

**Public** : Salarié(e) permanents d'un ACI et dirigeants bénévoles l'ensemble des participants

**Durée** : 2 jours soit 14h

**Lieux** :

- REIMS
- BORDEAUX
- GRENOBLE
- À DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[unifformation.fr](http://unifformation.fr)

#### CONTEXTE

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion occupent une place centrale dans la transition écologique et sociale des territoires. En tant qu'acteurs de l'économie sociale et solidaire, ils sont directement concernés par les enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques, tout en devant concilier ces exigences avec leur mission d'insertion professionnelle.

Cette formation vise à permettre aux stagiaires d'intégrer la transition écologique et la démarche RSE dans leur ACI, en lien avec leurs réalités de terrain et leurs missions d'insertion. L'intention est d'offrir un espace de réflexion et de co-développement pour expérimenter des outils et s'approprier une méthodologie de diagnostic et de plan d'actions RSE, en lien avec les enjeux écologiques et sociaux actuels.

Elle s'inscrit dans une logique de "formation-action" : l'acquisition de savoirs est immédiatement mise en pratique à travers des outils et des exercices contextualisés dans le quotidien des structures. Elle met l'accent sur les temps de partage et de co-développement entre pairs. La traduction opérationnelle est favorisée par la progressivité des activités, des démarches légères à réaliser dans les intersessions et une adaptation des outils aux réalités des structures et du poste (ou de la fonction) occupé par les stagiaires.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation 3bisSA

#### OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les concepts-clés liés à la transition écologique dans les ACI
- ✓ Adapter son engagement sociétal en fonction de son activité
- ✓ Identifier les spécificités de son organisation
- ✓ Savoir évaluer son impact sociétal dans l'organisation de travail
- ✓ Savoir appliquer une démarche RSE dans son ACI

#### CONTENU

- ✓ Transition écologique en ACI : de quoi parle-t-on ?
- ✓ RSE : comprendre l'impact de ses activités sur l'environnement et son organisation
- ✓ Outils et méthodologie d'évaluation
- ✓ Adopter une démarche RSE

## 4. LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL EN ACI

**NOUVEAU**



PRÉSENTIEL / DISTANCIEL : 1 session

**Public :** Salarié(e) permanents d'un ACI et dirigeants bénévoles l'ensemble des participants

**Durée :** 2 jours soit 14h

**Lieux :**

- À DÉTERMINER
- À DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[uniformalion.fr](http://uniformalion.fr)

### CONTEXTE

La prévention du harcèlement moral et sexuel constitue un enjeu majeur, à la fois humain, éthique et juridique. Garantir un environnement de travail respectueux et sécurisé est une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et actrices de la structure.

Cette formation vise à outiller les professionnels des Ateliers et Chantiers d'Insertion afin de mieux comprendre, repérer et prévenir les situations de harcèlement moral et sexuel. Elle propose un cadre de réflexion et des repères concrets pour agir de manière adaptée, dans le respect de la loi et des personnes concernées. À travers des apports théoriques et des mises en situation, les participants développeront leurs compétences pour sécuriser les relations de travail et adopter les bons réflexes face à des situations sensibles, qu'elles soient avérées ou suspectées.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation Chantier École.

### OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre juridique des diverses formes de harcèlement
- ✓ Détecter les situations de harcèlement moral et de harcèlement sexuel
- ✓ Prévenir le harcèlement moral et le harcèlement sexuel et sécuriser la relation employeur/salarié
- ✓ Réagir de façon appropriée face à une situation de harcèlement

### CONTENU

#### Cadre juridique

- ✓ Définition légale du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, du
- ✓ Harcèlement moral, sanctions civiles, pénales et le déroulement des procédures
- ✓ Obligations et responsabilités des différents acteurs : employeurs, médecine du travail, IRP...

#### Identification de l'ensemble des situations de harcèlement au travail, de leur degré de gravité et les conséquences

- ✓ Mise en œuvre des processus de prévention
- ✓ Sécuriser la relation contractuelle entre employeur et salarié
- ✓ Face à une personne qui se dit harcelée : comment procéder ?

## 5. LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL EN ACI (DIRIGEANT)

**NOUVEAU**



PRÉSENTIEL / DISTANCIEL : 1 session

**Public :** Dirigeant salarié et bénévoles

**Durée :** 1 jour soit 7h

**Lieux :**

- À DÉTERMINER
- À DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[uniformalion.fr](http://uniformalion.fr)

### CONTEXTE

Dans les Ateliers et Chantiers d'insertion, les dirigeants occupent une place centrale dans la garantie d'un cadre de travail sécurisant, respectueux et conforme aux obligations légales.

Cette formation s'adresse aux dirigeants des ateliers et chantiers d'insertion souhaitant renforcer leur compréhension des situations de harcèlement moral et sexuel au travail, ainsi que leur capacité à agir de manière appropriée. Elle vise à leur apporter des repères juridiques clairs, une lecture des risques psychosociaux et des outils concrets pour prévenir, détecter et traiter les situations sensibles, tout en protégeant les personnes, les équipes et la structure.

À travers cette formation, les participants seront amenés à interroger leurs pratiques, à adopter une posture de prévention et à sécuriser leurs décisions, notamment en matière d'accueil de la parole, d'orientation des victimes et de réalisation de signalements, dans un contexte où les enjeux humains, organisationnels et juridiques sont étroitement liés.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation EGAE.

### OBJECTIFS

- ✓ Connaître les définitions des violences sexistes, sexuelles discriminatoires et morales au travail
- ✓ Connaître les 6 familles de risques psychosociaux
- ✓ Comprendre les conséquences pour les personnes, les équipes et la structure
- ✓ Connaître les obligations de l'employeur
- ✓ Savoir réagir en tant que témoin
- ✓ Savoir comment agir pour prévenir et détecter des situations de violences au travail
- ✓ Savoir accueillir la parole et orienter une personne victime de violences au travail
- ✓ Savoir réaliser un signalement

### CONTENU

- ✓ Définition des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires : cadre légal, chiffres clés
- ✓ Savoir identifier le harcèlement moral
- ✓ Les causes du harcèlement moral et les conséquences des violences au travail
- ✓ Prévenir, détecter et réagir
- ✓ Les voies et sanctions encourues

# 6. PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS EN ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (MÉTROPOLE)

**NOUVEAU**



PRÉSENTIEL / DISTANCIEL : 1 session

**Public :** Dirigeants salariés/bénévoles, salariés permanents avec rôle d'encadrement

**Durée :** 2 jours soit 14h

**Lieux :**

- À DÉTERMINER
- À DISTANCE

Pour connaître  
toutes les dates et  
les lieux, consultez  
[uniformalion.fr](http://uniformalion.fr)

## CONTEXTE

Cette formation vise à sensibiliser et outiller les professionnels des Ateliers et Chantiers d'Insertion afin de prévenir et de lutter contre toutes les formes de discriminations au travail. Elle permet d'identifier et de comprendre les différents types de discriminations et leurs impacts sur les personnes, les collectifs de travail et la structure, tout en apportant une maîtrise du cadre juridique applicable en matière de non-discrimination.

À travers des apports théoriques et des mises en situation, la formation invite les participants à interroger leurs pratiques professionnelles, à adopter des comportements conformes aux principes d'égalité et à savoir réagir de manière appropriée face à un agissement discriminatoire. Elle contribue ainsi à sécuriser les pratiques, renforcer la cohésion des équipes et garantir un environnement de travail respectueux, en cohérence avec les valeurs et les obligations des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

Cette formation est proposée par l'organisme de formation Cali et Gali.

## OBJECTIFS

- ✓ Identifier et comprendre les différents types de discriminations au travail et leurs impacts
- ✓ Maîtriser le cadre juridique de non-discrimination
- ✓ Agir contre les discriminations dans sa propre pratique et face à un agissement discriminatoire

## CONTENU

- ✓ Le cadre légal relatif à la non-discrimination (les textes, les critères, etc.)
- ✓ Les mécanismes à l'œuvre dans les discriminations (Lien stéréotypes / préjugés / discriminations / inégalités / violences)
- ✓ Les phénomènes d'inclusion et d'exclusion
- ✓ Prévention des discriminations dans sa propre pratique
- ✓ Prévention, identification et réaction en tant que témoin/collègue/encadrant.e face à un agissement discriminatoire
- ✓ Sensibilisation et implication de tous les acteurs pour lutter contre les discriminations
- ✓ Analyser ses pratiques et celle de son chantier d'insertion :
  - Réagir face à des propos discriminants
  - Réduire ses angles morts
  - Accompagner la victime
  - Discrimination, RH et management
  - Communiquer au sein de son chantier d'insertion
  - Pédagogie de la non-discrimination
  - Etc. (autres thématiques concernant un des ACI)

Pour toute question sur  
les dispositifs de formation  
et de financement :

<b>EMPLOYEUR</b>	<b>0969 32 79 79</b>
<b>SALARIÉ</b>	<b>0969 32 05 55</b>
<b>PRESTATAIRE EMPLOI-FORMATION</b>	<b>0969 32 22 76</b>

Appels non surtaxés, accessibles tous les  
jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf les  
lundis et vendredis après-midi.

**Guadeloupe** : 05 90 82 16 13

**Guyane** : 05 94 25 34 57

**La Réunion-Mayotte** : 02 62 56 78 78

**Martinique** : 05 96 60 74 16

# unifformation.fr

**#cohésion** sociale

**#soutenir** ceux qui s'engagent